



No de résolution
ou annotation

COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES

**SÉANCE D'AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
TENUE LE 12 FÉVRIER 2002
LE 19 FÉVRIER 2002**

(2001-2002)

1.00 RECUEILLEMENT

1.00A REPRISE DE LA SÉANCE

À 20 h 07,

C.C.-0875-02-02

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Gabriel Carrière, commissaire,

que la séance ordinaire du conseil des commissaires du 12 février, ajournée au 19 février 2002, se poursuive.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1.00 RECUEILLEMENT

2.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE AJOURNÉE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
TENUE LE 19 FÉVRIER 2002 À 19 H 45
AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MICHELINE PATENAUDE-FORTIN ET
À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

MMES CLAUDINE CARON-LAVIGUEUR, SOLANGE COUTURE-DUBÉ,
DENISE DAOUST-BIGONNESSE, MARIE-LOUISE GENTRIC-
KERNEÏS, PASCALE GODIN, MARGOT PAGÉ, SYLVIE PROVOST-
HUOT, ALICE SAVOIE-GIRARD, FRANÇOISE THÉORET, LINDA
ZAGRODNY-CREVIER

MM. JACQUES CARON, GABRIEL CARRIÈRE, LUC CHARTIER, ANDRÉ
DUGAS, YVON DEROME, ALBAN SYNNOTT

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

MME CLAUDETTE LABRE-DO, commissaire représentante du comité de parents
(secondaire)

M. ROCH THIBAUT, commissaire représentant du comité de parents
(primaire)

MMES SUSAN TREMBLAY, directrice générale
CAROLE BLOUIN, directrice générale adjointe

M. MAURICE BROSSARD, directeur général adjoint et directeur du Service de
l'éducation des adultes et de la formation professionnelle

AINSI QUE :

MME CLAUDE BOIVIN, directrice des Services éducatifs aux jeunes

MM. PIERRE FRANCOEUR, directeur du Service des ressources humaines
PIERRE GASTALDY, directeur du Service des ressources matérielles
PIERRE MARCHAND, directeur du Service des ressources financières
GILLES PRESSEAU, secrétaire général

Mmes Lise Beauchamp-Brisson et Hélène Cormier-Langlais, commissaires, ont motivé leur absence de même que Monsieur Claude Hébert.



No de résolution
ou annotation

3.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

La présidente accorde une période de questions de 30 minutes compte tenu de la présence de différents intervenants et intervenantes.

- **Monsieur Drysdale, président du conseil d'établissement - École Notre-Dame-Saint-Joseph**

M. Drysdale pose certaines questions sur l'avenir du terrain situé entre les deux écoles Notre-Dame et Saint-Joseph, lequel terrain est convoité par le Complexe Le Partage pour ses propres fins et le conseil d'établissement pour fin d'un parc-école.

La présidente répond aux questions de même que le directeur général adjoint, monsieur Maurice Brossard.

- **Monsieur Fortier, père d'enfants**

Monsieur Fortier exprime son point de vue sur l'hypothèse de cohabitation du projet Complexe Le Partage et celui des activités de l'école.

La présidente lui répond.

- **Madame Christine Lebel**

Elle s'inquiète pour l'avenir du projet Complexe Le Partage si cet organisme n'obtient pas un terrain adéquat pour son développement.

La présidente lui répond.

- **Madame Ste-Marie**

Elle s'interroge sur les inquiétudes de la population face au logement social. Elle est inquiète de l'avenir du Complexe Le Partage.

La présidente lui répond.

- **Madame Laliberté, directrice générale du Complexe Le Partage**

Elle s'interroge sur les activités de partenariat qui existent au niveau de la commission scolaire et décrit les besoins des clientèles qui fréquentent et fréquenteront le Complexe Le Partage. Elle dépose également une lettre de la Sécurité publique de La Prairie et une lettre collective de voisins du Centre actuel.

- **Madame Gatien**

Madame Gatien témoigne des services reçus du Complexe Le Partage. Elle s'interroge sur la vision du Conseil face au Complexe.

La présidente explique les démarches entreprises par la commission scolaire dans ce dossier.

- **Madame Chevrier, enseignante**

Madame Chevrier exprime le souhait que la commission scolaire priorise les élèves avant les projets communautaires.

La présidente lui répond.

- **Madame Legault, employé du Complexe Le Partage**

Madame Legault témoigne des services personnels rendus par le Complexe.

La présidente répond.

- **Madame Malats, parent**

Madame Malats exprime son souhait de voir davantage de verdure et d'activités pour les élèves. Elle s'inquiète aussi de la circulation motorisée dans le secteur.

La présidente la remercie.



No de résolution
ou annotation

– **Monsieur Bédard, parent**

Monsieur Bédard s'interroge sur les choix possibles entre un parc-école et un projet qui a le potentiel d'être relocalisé.

La présidente le remercie.

– **Madame Bellemare, conseil d'établissement**

Madame Bellemare s'inquiète de la venue du projet Complexe Le Partage directement dans une aire de jeux nécessaire pour les enfants.

– **Monsieur Laurent Blais, président du Complexe Le Partage**

Monsieur Blais fournit des réponses sur les heures d'ouverture et de fermeture du Complexe en fonction de celles de l'école. Il donne d'autres explications sur la circulation automobile de même que sur la venue éventuelle de d'autres organismes ou de d'autres clientèles au Complexe.

Il rappelle que le tout sera clôturé. Il témoigne du travail fait par le Complexe auprès des enfants et des parents du milieu.

Il s'interroge finalement sur le potentiel de survie d'un parc-école au niveau de sa mise en place et de son entretien à long terme. Il confirme qu'il n'y a pas d'autres terrains disponibles.

Des commissaires posent certaines questions. Des réponses sont fournies.

4.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Alban Synnott, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent l'ordre du jour modifié à savoir:

Modifications

- . Que le point 6.03 (Complexe Le Partage soit discuté au début de la rencontre.

Ajouts

- . 18.03 Dépôt d'une lettre de ministre de l'Éducation sur l'expropriation d'un terrain
- . 18.04 Dépôt d'une lettre du ministre de l'Éducation - Mise sur pied de mesures spéciales - Enveloppe de 1 038 579 \$ pour la Commission scolaires des Grandes-Seigneuries

5.00 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL PRÉCÉDENT

6.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 6.03 Demande du « Complexe Le Partage »
- 6.01 Renouvellement des protocoles d'entente avec les municipalités
- 6.02 Plan d'action 2001-2002 de la direction générale

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

- 10.01 Processus budgétaire 2002-2003
- 10.02 Révision budgétaire de février 2002

18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

- 18.01 Appel de candidatures pour les commissions du Conseil supérieur de l'Éducation
- 18.02 Inauguration officielle des nouveaux aménagements du secteur « Installation et entretien de systèmes de sécurité »

20.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-0876-02-02



No de résolution
ou annotation

5.00 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL PRÉCÉDENT

La présidente commente les suivis.

Programme d'aide aux employés (# 7)

La directrice générale explique que la démarche faite par la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries était conforme à l'application de la convention collective. Elle assurera les suivis appropriés en collaboration avec le Service des ressources humaines.

6.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

6.03 DEMANDE DU « COMPLEXE LE PARTAGE »

Madame Denise Daoust-Bigonnese quitte son siège et sort de la salle au début des discussions.

La présidente et la directrice générale présentent le dossier. La recommandation de la direction générale est de laisser encore place à la discussion et à l'analyse de l'ensemble des facteurs qui pourraient mener à une conclusion favorable pour tous. Les commissaires s'expriment.

C.C.-0877-02-02

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Louise Kerneïs, commissaire,

que la commission scolaire retienne un projet de cohabitation à être négocié entre les deux parties (Complexe Le Partage et le conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-Saint-Joseph) concernant l'utilisation du terrain appartenant à la commission scolaire situé sur le terrain des écoles Notre-Dame-Saint-Joseph.

Une discussion s'ensuit entre les membres du conseil des commissaires.

C.C.-0878-02-02

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc Chartier, commissaire,

de procéder au « dépôt sur le bureau » de la proposition émise par Madame Marie-Louise Kerneïs, commissaire,

ONT VOTÉ POUR	:	10 commissaires
ONT VOTÉ CONTRE	:	6 commissaires
ABSTENTION	:	1 commissaire

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

C.C.-0879-02-02

COMPLEXE « LE PARTAGE » - Centraide

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Alice Savoie-Girard, commissaire,

d'envoyer une lettre à Centraide expliquant la position de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame Marie-Louise Kerneïs, commissaire, quitte son siège à 21 h 30.

6.01 RENOUVELLEMENT DES PROTOCOLES D'ENTENTE AVEC LES MUNICIPALITÉS

La directrice générale expose le dossier et commente le document. On répond aux questions.

C.C.-0880-02-02

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Alice Savoie-Girard, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires donnent un accord de principe sur l'état de situation exposée par la directrice générale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

6.02 PLAN D'ACTION 2001-2002 DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

La directrice générale commente le document. Des commentaires sont soumis de part et d'autres sur la question des indicateurs.

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.01 PROCESSUS BUDGÉTAIRE 2002-2003

Monsieur Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières, présente et commente le document sur le « Processus budgétaire 2002-2003 ».

10.02 RÉVISION BUDGÉTAIRE DE FÉVRIER 2002

La directrice générale introduit le sujet. Monsieur Pierre Marchand explique le dossier. Il s'agit d'une révision partielle pour laquelle il y aura d'autres suivis au cours des prochaines semaines.

18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

18.01 Appel de candidatures pour les commissions du Conseil supérieur de l'Éducation

18.02 Inauguration officielle au Centre de Compétence-de-la-Rive-Sud des nouveaux aménagements du secteur « Installation et entretien de systèmes de sécurité »

La directrice générale commente l'événement.

18.03 Dépôt d'une lettre du ministre de l'Éducation datée du 13 février 2002 qui donne son accord pour l'expropriation du terrain à Saint-Constant prévu pour l'école des raccrocheurs.

18.04 Dépôt d'une lettre du ministre de l'Éducation datée du 13 février 2002 - Mise sur pied de mesures spéciales d'amélioration des bâtiments - Enveloppe de 1 038 579 \$ pour la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, avec une part supplémentaire de 346 193 \$ par la commission scolaire.

20.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

C.C.-0881-02-02

À 22 h 10,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc Chartier, commissaire,

QUE la séance ajournée du 19 février soit et est levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidente de la séance

D:\TEXTES\Cc\2001-2002\Procès-verbaux\020219-ajou.wpd

Secrétaire général